

BREVET D'INVENTION.

XVIII. — Articles de bureau, enseignement, vulgarisation.

N° 568.196

1. — ARTICLES DE BUREAU ET MATÉRIEL DE L'ENSEIGNEMENT.

Porte-taille crayon.

M. ÉTIENNE LUCIANI-TOURNON résidant en France (Bouches-du-Rhône).

Demandé le 11 juin 1923, à 16 heures, à Marseille.

Délivré le 18 décembre 1923. — Publié le 18 mars 1924.

Le crayon, qui a toujours été d'une grande utilité et employé fréquemment, a le grave inconvénient de se dépointer facilement, soit par usure, soit par suite d'un choc; il devient, de ce fait, inutilisable si l'on ne possède pas sur soi un canif pour le tailler à nouveau. D'autre part, cette opération effectuée avec un canif n'est pas toujours facile et nécessite, souvent plusieurs tentatives entraînant une perte de temps et cela, par suite de la mauvaise qualité du bois ou de la mine du crayon, ou d'un canif mal aiguisé.

L'objet de l'invention remédie à cet inconvénient; il consiste en effet en un porte-crayon muni, à son extrémité, d'un taille crayon que l'on a ainsi toujours sous la main au moment opportun.

Sur les dessins annexés, à titre d'exemple d'exécution de l'invention :

La fig. 1 est une vue du porte-taille crayon fermé.

La fig. 2 est une vue en coupe longitudinale du porte-taille crayon.

La fig. 3 montre le porte-taille crayon prêt à être utilisé.

La fig. 4 est une vue du capuchon, avec agrafe, renfermant le taille-crayon.

La fig. 5 est une coupe longitudinale du capuchon montrant le taille-crayon fixé à l'intérieur.

La fig. 6 est une variante de fabrication de la fig. 2 dans laquelle le taille-crayon est placé à une extrémité de la douille protège-pointe.

La fig. 7 est une vue d'un porte-taille crayon fermé dans lequel la douille protège-pointe est constituée par un tube fendu à une extrémité et qui forme porte-crayon.

Le porte-taille crayon se compose essentiellement de trois pièces :

1° Le capuchon A avec agrafe E et dans lequel est fixé le taille-crayon B.

2° Le protège pointe C.

3° Le porte-crayon D.

Le capuchon A peut se faire en métal, ébène, galalithe ou de toute matière appropriée.

L'agrafe E est constituée par une languette de métal que l'on enlève dans la masse et que l'on rabat pour former pince à ressort. Cette languette est recourbée sur elle-même à son extrémité pour ne pas abîmer le vêtement qu'elle pincera. L'ouverture obtenue par le découpage de l'agrafe sert de sortie aux petits copeaux de bois provenant de la taille du crayon.

À l'intérieur de ce capuchon A est rapporté le taille-crayon B montré fig. 2 et 5, à lame inclinée, d'un système connu, muni de la bague filetée F dans lequel vient se visser le

protège pointe C, fileté dans ce but à une extrémité.

Ce protège pointe est constitué par une simple douille, fig. 2. Cette douille peut recevoir, ainsi qu'il est montré fig. 6, à l'extrémité qui rentre dans le capuchon A, le taille-crayon B, qui sera disposé dans le sens inverse à celui indiqué, fig. 2 et 5.

Elle peut être également fendue à une extrémité pour constituer un porte-crayon (fig. 7) et fileté à l'autre extrémité pour se visser sur le chapeau taille-crayon. Ces deux combinaisons sont indiquées en vue de simplifier le dispositif précédemment décrit.

La douille porte-crayon D est d'un type connu.

Il est entendu que les formes, dimensions et dispositions de ce petit appareil peuvent varier ainsi que le système de taille-crayon

employé, et qu'il peut être fait en toutes matières appropriées sans changer pour cela la disposition générale de l'invention qui vient d'être décrite.

## RÉSUMÉ.

Porte-taille-crayon caractérisé par : 25

1° Un capuchon, avec agrafe de sûreté taillée dans la masse et rabattue pour former pince à ressort, dans lequel est rapporté un taille-crayon; l'ouverture du percage de l'agrafe servant au passage des copeaux de bois provenant de la taille du crayon. 30

2° Une douille protège-pointe, fendue ou non, rentrant dans le capuchon et pouvant contenir à une extrémité le taille-crayon.

ÉTIENNE LUCIANI-TOURNON.

Par procuration :

E. DUCASSOU.

Fig. 1

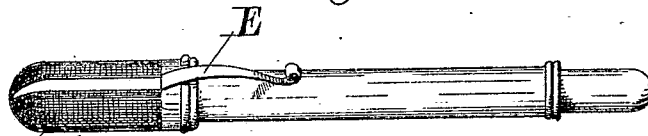


Fig. 2

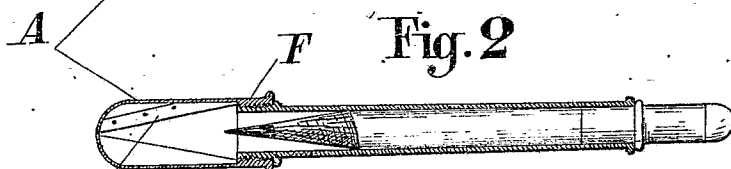


Fig. 3

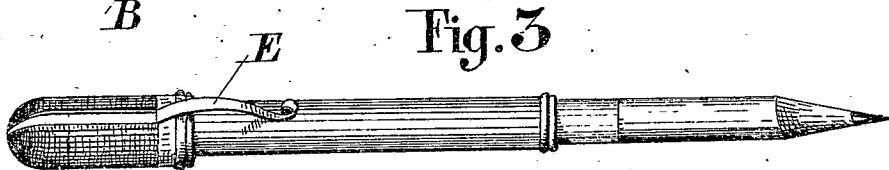


Fig. 4

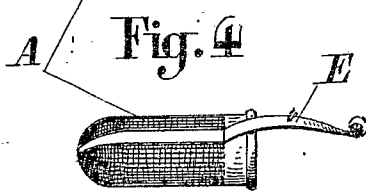


Fig. 5

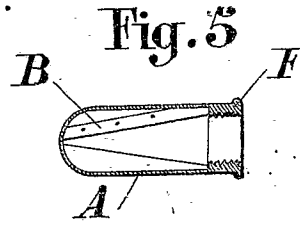


Fig. 6



Fig. 7

